

CHANTIER III : Éléments d'une stratégie culturelle estrienne

TABLE 3 : UNE FORMATION À L'ARTISTIQUE POUR TOUS LES ESTRIENS

Objectif : développer une stratégie estrienne afin que tous les citoyens, notamment les jeunes, soient davantage en mesure d'apprécier les arts et la culture.

Responsables : Micheline Roy et Pierre Paquet, administrateurs du Conseil de la culture de l'Estrie

Mandat du groupe

1. Déterminer les principaux éléments de modes de concertation visant à développer cette stratégie.
2. S'appropriier le concept de citoyenneté culturelle des jeunes et s'en inspirer, le cas échéant.

Synthèse des enjeux issus du Chantier I

FORMATION (rétention) : assurer le développement d'une culture artistique de base aux niveaux primaire, secondaire, collégial et universitaire.
--

Constats

- Bien que plusieurs maisons d'enseignement offrent des programmes de formation artistique, et ce, dans tous les niveaux d'enseignement, la transmission de connaissances de base en arts et culture est déficiente, et ce, dès le primaire et le secondaire.

Défis

- Comment faut-il agir pour favoriser une formation à l'artistique aux niveaux primaire, secondaire et collégial.
- Comment agir pour retenir des artistes en région, spécialement ceux de la relève.
- Comment maintenir d'une diversité de pratiques pour assurer la vitalité de la communauté artistique.

Moyens

- Développer des éléments d'une stratégie estrienne afin que tous les citoyens, notamment les jeunes soient davantage en mesure d'apprécier les arts et la culture.

SENSIBILISATION/IDENTITÉ (territoriale) : accroître la reconnaissance et la mise en valeur, par les élus, les décideurs et la population, du rôle de la culture et de la contribution des artistes dans le développement social et économique de l'Estrie, et dans la qualité de vie de ses citoyens.

Constats

- Sans reconnaissance des instances politiques, sans une bonne compréhension de la part des élus, des fonctionnaires, des décideurs du milieu scolaire et de la population, aucun réel développement de la culture n'est possible.
- Méconnaissance des élus et de la population du travail des artistes professionnels en région ainsi que de la richesse et de la diversité du patrimoine estrien.
- Méconnaissance du rôle de la culture dans la société (développement des communautés, développement économique, rayonnement, capacité d'attraction pour les investisseurs, les touristes et, surtout, contribution à la qualité de vie des citoyens).

Défis

- Effectuer un important travail de sensibilisation à l'art et à la culture auprès du public, du milieu de l'éducation et des instances politiques.
- Effectuer un travail de sensibilisation spécifique à la jeunesse pour favoriser sa participation à des activités artistiques et culturelles.
- Rapprocher l'artiste des autres secteurs socioéconomiques ainsi que du public et favoriser la démocratisation culturelle.
- Développer une politique de soutien à la vie artistique, au plan municipal ou régional.

Moyens

- Développer la formation et la sensibilisation aux arts dès l'enfance.
- Rendre les oeuvres visibles et accessibles dans des lieux à la portée du public sur l'ensemble du territoire estrien; se déplacer, être mobile pour rejoindre les gens là où ils sont.
- Soutenir les sorties scolaires pour la fréquentation d'activités artistiques et culturelles.
- Favoriser la médiation culturelle, valoriser l'impact de l'art et les contacts entre les jeunes, notamment en milieu scolaire.
- Développer des outils pour promouvoir la création régionale auprès des clientèles régionales.
- Créer des activités de formation et de sensibilisation sur mesure pour le milieu des affaires.
- Développer des réseaux de diffusion à l'intérieur et à l'extérieur de la région.
- Donner accès (aux artistes, spécialement ceux de la relève) aux écoles via un programme en partenariat avec les commissions scolaires.
- Explorer les possibilités du numérique comme outil d'information et de sensibilisation du public aux pratiques artistiques estriennes.

DIFFUSION : travailler en concertation au développement de nouveaux publics, notamment chez les jeunes, entre autres par la mise en valeur des productions régionales auprès des citoyens de la région et de l'extérieur.

Constats

Une oeuvre artistique n'est rien si elle n'est pas « vue » par des gens.

- Un réseau de salles de spectacles bien établi, mais peu de structures de diffusion adéquates pour certains types de production artistique (court métrage, arts visuels, arts numériques, danse, arts du cirque, etc.).
- Un manque de concertation et de mise en commun entre les diffuseurs.
- La multiplication des lieux de diffusion et l'augmentation de l'offre de produits artistiques sont à la fois une force et une faiblesse (en l'absence de concertation).
- Une offre importante pour des activités « événementielles » et pour certains segments du public.
- Une faible circulation des œuvres, souvent cantonnées dans des lieux restreints.
- La difficulté pour les diffuseurs de renouveler les publics.
- La difficulté d'accéder aux lieux de diffusion pour les artistes de la relève.
- Faible couverture médiatique des événements artistiques régionaux.

Défis

- Le développement de nouveaux publics, notamment chez les jeunes, entre autres par la mise en valeur des productions régionales auprès de citoyens de la région et de l'extérieur.
- Le développement d'un public pour les artistes de la relève.
- Un rapprochement entre les milieux de la culture et de l'éducation.
- Le soutien à la fréquentation scolaire des lieux de diffusion culturelle.
- Le soutien aux activités de médiation culturelle
- Le développement d'une politique régionale de soutien à la diffusion d'activités artistiques professionnelles et le soutien à la présence d'œuvres d'art dans les lieux publics.
- La circulation des artistes habitant en dehors de la Ville de Sherbrooke.

Moyens

- Le développement d'une meilleure concertation et une approche collective parmi les intervenants culturels.
- Le développement des réseaux de diffusion à l'intérieur et à l'extérieur de la région.
- Le développement de l'accès aux diffuseurs régionaux.
- Le développement d'outils pour promouvoir les créations régionales auprès des clientèles régionales.
- La mise en place d'outils pour faire rayonner les œuvres artistiques estriennes à l'extérieur de la région.
- Le développement de l'accès aux publics scolaires aux artistes de la relève.
- L'élaboration de stratégies de communication communes pour favoriser une couverture médiatique soutenue et variée des arts et de la culture en Estrie.
- Une invitation aux entreprises estriennes à inclure des activités culturelles ou des œuvres artistiques dans leurs événements.